Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370728
Centre d'intérêt: 260

Charest, Claude.

Scolarisation précoce des enfants handicapés auditifs de 4 ans ; Intégration progressive des enfants handicapés auditifs (5 ans) à un maternelle régulière / responsable du projet, Claude Thivierge ; chercheur, Claude Charest. -- Trois-Rivières : Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges : Commission scolaire de Trois-Rivières, 1981.
ii, 75 f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote H.A. #5. Bibliogr.: f. 75. Faux-titre: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action Projet-pilote: rapport d'étape février 1981.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé auditif *Intégration scolaire *Développement social *Développement du langage *Préscolaire (Niveau) *Maternelle (Niveau)

Le projet vise à favoriser le développement de l'enfant handicapé auditif d'âge préscolaire afin de faciliter son insertion la plus rapide possible dans un milieu scolaire régulier. Par ailleurs, le projet entreprend l'intégration progressive d'enfants handicapés auditifs d'âge de la maternelle à un milieu scolaire régulier; ces enfants, l'année précédente, avaient participé à l'expérience concernant les enfants d'âge préscolaire.

En 1980-1981, quatre enfants âgés de trois à cinq ans fréquentent la classe de pré-maternelle assignée au projet à l'école Marie-Leneuf (c.s.r. des Vieilles-Forges); par ailleurs, quatre enfants âgés de quatre à cinq ans fréquentent une classe de maternelle à l'école St-Pie X (c. s. de Trois-Rivières). Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. Il présente également les principaux instruments qui serviront à l'évaluer: grille de programmation pour la pré-maternelle et la maternelle, grille d'évaluation de la participation des enfants handicapés aux activités d'une maternelle régulière.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 04
Notice(s) connexe(s): 8370727
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire des Vieilles-Forges; commission scolaire de Trois-Rivières
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA DF

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES
VIEILLES-FORGES

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION PROJET PILOTE

SCOLARISATION PRECOCE DES ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS DE 4 ANS ET INTEGRATION PROGRESSIVE DES ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS DE 5 ANS A UNE MATERNELLE REGULIERE

RAPPORT D'ETAPE

FEVRIER 1991

FEUILLES SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION
1980-1981

Commission Scolaire: I- Régionale des Vieilles-Forges
II- de Trois-Rivières.

Région administrative: 04

Secteur: Handicapés auditifs Groupe âge: 4-5 ans.

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: I- 4
II- 4

Titre du projet: I- Scolarisation précoce des enfants handicapés auditifs de 4 ans.
II- Intégration progressive des enfants handicapés auditifs (5 ans) à une maternelle régulière.

Responsable du projet: Nom: Claude Thivierge

Fonction: Directeur de l'école Marie-Leneuf

Téléphone: 374-2644

Chercheur attitré: Nom: Claude Charest

Fonction: Responsable de la démarche scientifique du projet.

Téléphone: 376-4625

Objectifs du projet (résumé):

- Favoriser de façon optimale le développement de l'enfant handicapé auditif d'âge pré-maternelle afin de permettre son insertion dans un milieu scolaire régulier le plus rapidement possible.

- Favoriser de façon progressive l'intégration de l'enfant handicapé auditif d'âge maternelle à un milieu scolaire régulier tout en lui assurant le support du milieu spécialisé, ce qui lui permettra d'accéder le plus rapidement possible à une scolarisation dans une classe normale.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour:

- Début de l'année scolaire: entrée des enfants de prématernelle (15 décembre 1980).
- Application de la programmation de niveau maternelle pour handicapés auditifs.
- Evaluation des acquisitions des enfants de 4 et 5 ans à l'aide de la grille de programmation.
- Elaboration d'une stratégie d'intervention pour l'intégration progressive.
- Début de l'intégration progressive dans le secteur régulier pour les enfants de maternelle (1/2 journée-semaine).
- Elaboration et début d'application de la stratégie d'intervention face aux parents.

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81: $25,000.00

TABLE DES MATIERES

1. Titre du projet..... 1

2. Commission Scolaire..... 1

3. Membre de l'équipe de recherche..... 1

4. Plan de recherche

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet..... 3

a) b) c) Age, sexe et difficultés des élèves concernés par le projet..... 3

d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier..... 10

e) Organisation humaine et physique des écoles..... 10

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, des liens fonctionnels et fréquence des interventions..... 13

g) Assiette horaire..... 20

h) Facteurs géographiques..... 22

i) Ententes avec le Ministère des Affaires Sociales..... 23

4.2 Les objectifs de la recherche..... 24

4.4 Elaboration du modèle d'intervention

1) La problématique..... 26

2) Les objectifs de l'intervention..... 28

3) La description du type d'intervention adoptée..... 29

4) Description des liens fonctionnels..... 32

4.5 Calendrier de la démarche de recherche à suivre..... 34

4.6 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

Moyens d'évaluation..... 37

5. Impact social..... 39

5.1 Mesures prises pour informer les parents, les maîtres et les élèves de la nature et de la portée de ce projet..... 39

5.2 Attitude des parents, des maîtres, des élèves..... 40

Annexe..... 42

Grille d'évaluation de la programmation..... 43

Bibliographie..... 75

1- TITRE DU PROJET:

I- Scolarisation précoce des enfants auditifs de 4 ans.

II- Intégration progressive des enfants handicapés auditifs (5 ans) à une maternelle régulière.

2- COMMISSION SCOLAIRE:

I- Régionale des Vieilles-Forges
Ecole: Marie-Leneuf

II- de Trois-Rivières
Ecole: St-Pie X.

3- MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION:

I- NOM : Claude Thivierge

PROFESSION : Directeur de l'Ecole Marie-Leneuf

FORMATION : B. A. en pédagogie (option adaptation scolaire), B.A. en psycho-éducation (en formation).

RESPONSABILITE : Veille à l'organisation physique, administrative et au déroulement du projet.

NOM : Jacqueline Gélinas

PROFESSION : Enseignante

FORMATION : Brevet B d'enseignement, Certificat en enfance inadaptée (en formation).

RESPONSABILITÉ : Titulaire de la classe de pré-maternelle pour handicapés auditifs (4 ans).

NOM : Lise Moore

PROFESSION : Orthophoniste

FORMATION : Maîtrise en orthophonie et audiologie.

RESPONSABILITE : Intervenante auprès des enfants.

NOM : Jean-Jacques Lariviêre

PROFESSION : Psychologue

FORMATION : Ph. D.en sciences de l'Education, maftrise en psychologie

RESPONSABILITE : Consultant auprès des parents de l'équipe de recherche.

NOM : Claude Charest

PROFESSION : Chercheur

FORMATION : B. A. en psychologie, maftrise en psychologie

RESPONSABILITE : Voir note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les C. S. dans le cadre des projets-pilotes.

II- NOM : Claude Thivierge

PROFESSION : Directeur de l'Ecole Marie-Leneuf

FORMATION : B. A. en pédagogie (option adaptation scolaire), B. A. en psycho-éducation (en formation).

RESPONSABILITE : Veille à l'organisation physique, administrative et au déroulement du projet.

NOM : Charlotte Castonguay

PROFESSION : Enseignante

FORMATION : Certificat en enfance inadaptée, B. A. en enfance inadaptée.

RESPONSABILITE : Titulaire de la classe de maternelle pour handicapés auditifs (5 ans) intégrés de façon progressive.

NOM	:	Danielle Boucher
PROFESSION	:	Enseignante
FORMATION	:	Brevet "B" d'enseignement
RESPONSABILITE	:	Titulaire de la classe de maternelle régulière

NOM	:	Claude Charest
PROFESSION	:	Chercheur
FORMATION	:	B. A. en psychologie, maîtrise en psychologie
RESPONSABILITE	:	Voir note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les C. S. dans le cadre des projets-pilotes.

4- PLAN DE LA RECHERCHE

4.1- MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET:

a) b) c) Age, sexe et difficultés des élèves concernés par le projet.

I- Classe de pré-maternelle (4 élèves)

No du sujet	:	1
Age en décembre 1980	:	39 mois
Sexe	:	Masculin
Cause de la surdité	:	Indéterminée
Age de dépistage	:	27 mois
Lieu	:	Hôtel-Dieu de Québec
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance	:	Bilatérale d'allure profonde
Instrument audiométrique	:	Audio-cochléogramme pertes: $\frac{D}{G} = \frac{100\ dB}{100\ dB}$
Date-appareil	:	21 septembre 1979
Type d'appareil	:	conventionnel au corps
Début du traitement	:	21 septembre 1979
Méthode recommandée	:	oralisme et communication totale
Autres handicaps	:	Aucun

Description fonctionnelle : - s'exprime surtout par geste (prof. pairs)
- vocabulaire restreint (25 mots)
- comprend les ordres simples mais refuse parfois de les exécuter
- participe aux activités dirigées, se fatigue rapidement
- cherche à communiquer avec ses pairs
- difficulté à partager (jeux)
- besoin d'être approuvé par le professeur
- s'occupe seul pendant les activités libres.

No du sujet : 2
Age en décembre 1980 : 52 mois
Sexe : masculin
Cause de la surdité : inconnue
Age de dépistage : 47 mois
Lieu : Hôpital Ste-Justine
Type de surdité : neuro-sensoriel
Importance : bilatérale sévère
Instrument audiométrique : audiogramme tonale
pertes: $\frac{D}{G} = \frac{78}{73}$
Date - appareil : 22 août 1980
Type d'appareil : contours d'oreilles
Début du traitement : 22 août 1980
Méthode recommandée : oralisme
Autres handicaps : aucun
Description fonctionnelle : - s'exprime par des débuts de phrases et par gestes (prof. pairs)
- recherche la compagnie de ses pairs, enjoué
- comprend les consignes et travaille rapidement (activités dirigées)
- s'occupe seul pendant les activités libres
- difficulté à partager.

No du sujet : 3
Age en décembre 1980 : 60 mois
Sexe : masculin
Cause de la surdité : héréditaire
Age de dépistage : 58 mois
Lieu : Hôpital Ste-Justine
Type de surdité : neuro-sensoriel
Importance : modérée à droite, sévère à gauche
Instrument audiométrique : audiogramme tonale
pertes: $\frac{D}{G} = \frac{47\ dB}{85\ dB}$
Date - appareil : 4 novembre 1980

Type d'appareil	:	contours d'oreilles
Début du traitement	:	4 novembre 1980
Méthode recommandée	:	oralisme
Autres handicaps	:	retard global de développement marche : $2\frac{1}{2}$ ans propreté : $3\frac{1}{2}$ ans
Description fonctionnelle	:	- ébauche de langage (stade du jargon), compréhension limitée - comprend les consignes simples, abandonne rapidementaprès un échec - besoin d'être encouragé dans les activités dirigées - aime jouer seul pendant les activités libres.

No du sujet	:	4
Age en décembre 1980	:	50 mois
Sexe	:	féminin
Cause de la surdité	:	inconnue
Age de dépistage	:	30 mois
Lieu	:	Montreal Children's Hospital
Type de surdité	:	à déterminer
Importance	:	modérée
Instrument audiométrique	:	observation des réactions en cabine insonore pertes: $\frac{D}{G} = \frac{65dB}{55dB}$
Date - appareil	:	18 octobre 1979
Type d'appareil	:	amplification par voie osseuse
Début du traitement	:	18 octobre 1979
Méthode récommandée	:	oralisme
Autres handicaps	:	anormalies congénitales: 1) crâne disproportionné - plageocéphalie 2) microphtalmie gauche et colobome bilatéral du disque 3) anomalie bilatérale des pavillons et anomalie des oreilles moyennes 4) voies collecteurs dédoublés et reflux vésico-urétérique 5) persistance du canal artériel (ligature en 1976) 6) ne voit pas de son oeil gauche.

Description fonctionnelle :
- langage très retardé (jargon)
- comprend les consignes très simples
- difficulté à se conformer aux activités dirigées, procède surtout par imitation
- difficulté à partager
- abandonne rapidement devant les difficultés (casse-tête, dessin)
- aime jouer seule pendant les jeux libres.

II- Classe de maternelle (4 élèves)

No du sujet	:	1
Age en décembre 1980	:	64 mois
Sexe	:	masculin
Cause de la surdité	:	congénitale
Age de dépistage	:	31 mois
Lieu	:	Clinique de Réadaptation - COP (46 mois)
Type de surdité	:	neuro-sensoriel
Importance	:	profonde à droite - modérée à gauche
Instrument audiométrique	:	audiogramme tonale pertes: $\frac{D}{G} = \frac{102dB}{47dB}$
Date - appareil	:	septembre 1979
Type d'appareil	:	contours d'oreilles
Début du traitement	:	septembre 1979
Méthode recommandée	:	oralisme
Autres handicaps	:	retard psycho-moteur
Description fonctionnelle	:	- s'exprime par des phrases complètes (prof. pairs) - défaut d'expression: interchange des lettres - vocabulaire: 207 mots - recherche la compagnie de ses pairs - ne fait rien sans l'appui du professeur - lent dans les activités dirigées, difficulté à comprendre les consignes, fait beaucoup d'effort - activités libres: va d'un jeu à l'autre.

No du sujet	:	2
Age en décembre 1980	:	63 mois
Sexe	:	masculin
Cause de la surdité	:	rubéole de la mère
Age de dépistage	:	29 mois
Lieu	:	Hôpital St-Joseph
Type de surdité	:	neuro-senroriel
Importance	:	sévère à droite, profonde à gauche
Instrument audiométrique	:	audiogramme tonale pertes: $\frac{D}{G} = \frac{80dB}{102dB}$
Date - appareil	:	mars 1978
Type d'appareil	:	contours d'oreilles
Début du traitement	:	mars 1978
Méthode recommandée	:	oralisme
Autres handicaps	:	aucun

Description fonctionnelle :
- s'exprime facilement par des phrases complètes (prof. pairs)
- vocabulaire: 209 mots
- aime jouer seul, brusque avec ses pairs, recherche souvent leurs compagnies mais les rejètent par la suite
- prend des initiatives
- se conforme aux activités dirigées et travaille rapidement
- s'occupe pendant les activités libres, persiste et tient à finir ce qu'il a commencé.

No du sujet	:	3
Age en décembre 1980	:	58 mois
Sexe	:	féminin
Cause de la surdité	:	anoxie cérébrale
Age de dépistage	:	49 mois
Lieu	:	Hôpital St-Joseph
Type de surdité	:	neuro-sensoriel
Importance	:	sévère à droite, marquée à gauche
Instrument audiométrique	:	audiogramme tonale pertes: $\frac{D}{G} = \frac{82dB}{70dB}$
Date - appareil	:	16 mai 1980
Type d'appareil	:	appareil au corps
Début du traitement	:	16 mai 1980
Méthode recommandée	:	oralisme
Autres handicaps	:	I.M.C. (infirme motrice cérébrale légère)
Description fonctionnelle	:	- s'exprime par phrases (prof. pairs) - difficulté d'élocution (p, t, b,) - préfère jouer seule - demande souvent l'aide du professeur surtout lors des activités demandant des habiletés précises (découper, colorer) - participe bien aux activités dirigées - s'occupe et se motive elle-même pendant les activités libres.

No du sujet	:	4
Age en décembre 1980	:	59 mois
Sexe	:	féminin
Cause de la surdité	:	congénitale
Age de dépistage	:	18 mois
Lieu	:	C.O.P. (Centre de l'ouie et de la parole)
Type de surdité	:	neuro-sensoriel
Importance	:	bilatérale profonde, aucune réaction au niveau de 100 dB
Instrument audiométrique	:	audiocochléogramme
Date - appareil	:	juillet 1977
Type d'appareil	:	contours d'oreilles
Début du traitement	:	juillet C.O.P. - novembre 1977 Hôpital St-Joseph
Méthode recommandée	:	oralisme, communication totale
Autres handicaps	:	aucun
Description fonctionnelle	:	- comprend rapidement ce qui est connu - difficulté à faire des phrases - s'exprime plus facilement vis-à-vis le professeur - besoin de l'approbation - prend des initiatives - difficulté à comprendre de nouvelles consignes, imite sans trop comprendre - difficulté à partager avec ses pairs, veut tout s'accaparer - s'occupe par elle-même durant les activités libres.

d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier.

I- Classe spéciale de niveau pré-maternelle pour les enfants sourds dans une école pour handicapés physiques et sensoriels.

II- Classe spéciale de niveau maternelle pour les enfants sourds, dans une école pour handicapés physiques et sensoriels, intégrée de façon progressive à une classe de maternelle d'entendants du secteur régulier.

e) Organisation humaine et physique des écoles.

I PHYSIQUE

REZ-DE-CHAUSSEE:

- 5 classes
- 3 bureaux: principal, psycho-éducateur, secrétariat
- 1 gymnase - salle de récréation
- 1 piscine
- 2 salles de déshabillage (garçons - filles)
- 1 atelier d'arts plastiques
- 1 cuisine
- 1 cafétéria
- 1 salle de toilette
- 1 dépôt
- 1 magasin
- 1 salle du personnel
- 1 chaufferie
- 1 débarcadaire
- 1 ascenseur

PREMIER ETAGE:

- 6 classes
- 3 bureaux (psychologue, conseiller pédagogique, ergothérapeute, physiothérapeute)
- 1 bureau du spécialiste en français
- 2 orthophonistes (vitrage d'observation)
- 1 ergothérapie (vitrage d'observation)
- 1 physiothérapie (vitrage d'observation)
- 1 salle d'observation + bibliothèque
- 1 infirmerie
- 1 salle de toilette

II PHYSIQUE ET HUMAINE

Les informations relatives à l'organisation physique et humaine de l'école du secteur régulier demeurent incomplètes, la première rencontre en vue de l'intégration remontant au 13 janvier dernier.

Ces informations seront alors présentées avec la rédaction du rapport final.

ORGANISATION PHYSIQUE DE LA CLASSE:

I- Les classes de pré-maternelle et de maternelle pour handicapés auditifs sont divisées en différents centres d'intérêt appelée "coins"; un coin séparé est utilisé pour les jeux libres.

Au matériel généralement utilisé dans les pré-maternelles et maternelles régulières s'ajoute du matériel plus spécialisé: peabody, DIM (bruits enregistrés), jouets sonores (pour la rythmique).

II- L'organisation physique de la classe de maternelle régulière correspond à celle des classes de pré-maternelle et de maternelle pour handicapés auditifs.

HUMAINE

L'école dessert une clientèle de 46 enfants handicapés physiques et sensoriels. Le personnel de cette école se compose:

- 1 principal
- 15 enseignants dont 3 à 2½ jours/semaine
- 1 conseiller pédagogique
- 1 orthophoniste à 3 jours/semaine
- 2 physiothérapeutes à 2 jours/semaine
- 1 ergothérapeute à 1½ jours/semaine
- 1 ergothérapeute à 1 jour/semaine
- 1 psychologue à 2½ jours/semaine
- 1 animateur de pastorale à 1 jour/semaine
- 1 surveillant d'élèves à temps plein
- 8 surveillants d'élèves pour les dîners, 8 X 8 heures/semaine
- 1 secrétaire
- 1 concierge
- Lors des sorties socialisantes ou récréatives, l'école peut avoir recours à certains bénévoles tout spécialement pour les enfants incapables de se mouvoir seuls.

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, de liens fonctionnels et fréquence des interventions.

I- INTERVENANTS DIRECTS

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Enseignante à la pré-maternelle pour enfants handicapés auditifs	- Applique la programmation de l'école	- 12½ heures/semaine
	- Evalue les acquisitions des enfants en classe	
	- Est responsable de la séance de piscine, de l'enseignement de la psycho-motricité et du plein air.	
	- accueille les parents dans la classe et les invite à participer aux activités	- 1 heure/mois
	- rencontre les parents en groupe	- 2 heures/mois
	- collabore avec l'orthophoniste à l'entraînement auditif des enfants en groupe	- 45 minutes/semaine
	- détermine avec l'orthophoniste les objectifs à atteindre pour chacun des enfants.	

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Orthophoniste	- assure l'entraînement auditif et la stimulation au langage.	- 45 minutes/semaine thérapie de groupe (en classe)
	- participe avec le professeur à l'évaluation des enfants, surtout au niveau du langage.	- 4 X 20 minutes/semaine de thérapie individuelle
	- reçoit les parents à des séances de rééducation au langage et les renseigne sur les techniques à utiliser.	- 1 heure/ mois
	- rencontre les parents en groupe.	- 2 heures/mois
	- élabore avec l'enseignante les items à travailler sur le plan langage.	- 1½ heures/semaine
	- détermine avec le professeur les objectifs à atteindre pour chacun des enfants particulièrement sur le plan langage.	

INTERVENANTS INDIRECTS

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Psychologue	- observe le comportement des enfants en classe	- 1 heure/mois
	- rencontre les parents individuellement et en groupe	- ind.: 4 heures/mois groupe: 2 heures/mois
	- conseille professeur et parents.	- au besoin.
Ergothérapeute	- participe à l'évaluation des enfants au niveau moteur et psycho-moteur.	- ½ journée
	- thérapie individuelle.	- sur demande
Physiothérapeute	- participe à l'évaluation des enfants au niveau moteur et psycho-moteur.	- ½ journée
	- thérapie individuelle.	- sur demande
Audio-prothésistes (3)	- voit à l'entretien de l'appareillage	- 1- 3 X 1 heure
	- confection de moules d'oreilles.	- 2- 4 X 1 heure
	- information sur l'appareillage.	- 3- 2 X 1 heure
	- réajustement de l'appareillage.	

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Infirmière	- dépistage de troubles visuels, auditifs et de croissance	- 1½ heure/enfant
	- assure la liaison entre les parents et les spécialistes de la santé	
	- assure les soins curatifs.	- au besoin
	- organise des cliniques avec les spécialistes de la santé et donne le feed-back de chacun des enfants.	- 2 heures/enfant
Médecin-pédiâtre	- évaluations médicales globales (examen neurologique, périmètre crânien, neuro-développement)	- 1½ heure/enfant
	- renseignements cliniques auprès des professeurs et des parents.	- 1 heure/2 mois
	- observation des enfants en classe ou aux activités	- 8 heures
	- follow-up des enfants.	
Surveillant d'élèves à temps plein.	- surveillance physique et morale des élèves hors des locaux de classe tout spécialement aux arrivées et aux départs.	- 15 minutes à l'arrivée - 15 minutes au départ
	- aide à l'habillage et au déshabillage des enfants.	- au besoin
	- assure la propreté des enfants.	

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Surveillant de dîners.	- assure le service des repas. - assure la surveillance physique et morale - assure le respect des règlements - organise et assure les activités récréatives - conduit les élèves à la toilette et assure leur propreté.	- 2 heures/jour
Principal	- assure l'organisation physique et administrative du projet - collabore à la planification de rencontres entre les différents intervenants impliqués dans le projet.	- 3 heures/semaine

II- INTERVENANTS DIRECTS

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Enseignante à la maternelle pour enfants handicapés auditifs.	- applique la programmation de maternelle avec insistance sur l'aspect langage - évalue les acquisitions des enfants sur le plan verbal et psycho-moteur - professeur de soutien pour les enfants handicapés auditifs intégrés de façon progressive dans une maternelle régulière - évalue le degré de participation des enfants handicapés auditifs à intégrer - reprend les activités de la maternelle régulière en insistant sur l'aspect langage.	- 22½ heures/semaine
Enseignante à la maternelle du secteur régulier.	- applique le programme de maternelle dans une classe d'entendants. - reçoit volontairement les enfants handicapés auditifs et les invite à suivre les activités régulières de la classe - informe l'enseignante de la maternelle spéciale des activités prévues durant les journées d'intégration - collabore avec l'enseignante de la maternelle spéciale à l'évaluation du degré de participation des enfants handicapés auditifs aux activités de la classe.	- 5 jours/semaine

INTERVENANTS INDIRECTS

INTERVENANTS	ROLES ET LIENS FONCTIONNELS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Orthophoniste.	- développe la compréhension et l'expression du langage par des thérapies individuelles.	- 2 heures/semaine ½ heure/enfant
	- observation des enfants handicapés auditifs dans le milieu régulier.	- 4 heures/ mois à partir de la mi-février.
Psychologue	- observe le comportement des enfants en classe.	- 1 heure/mois
	- évalue le niveau intellectuel des enfants.	
	- consultant auprès des parents.	- sur demande.

N. B.: les fonctions des autres intervenants indirects (ergothérapeute, physiothérapeute, audio-prothésistes, infirmière, pédiâtre, surveillants d'élèves) du projet de maternelle sont identiques à celles prévues pour les enfants de la pré-maternelle.

g) Assiette horaire

I- 2½ journées/semaine de présence à l'école pour les 4 enfants de pré-maternelle dont:

- 45 minutes/semaine de thérapie de groupe consacrée à l'entraînement auditif et à la stimulation au langage.
- 20 minutes/semaine de thérapie individuelle consacrée à l'entraînement auditif et à la stimulation au langage.
- 45 minutes de piscine/semaine avec le professeur
- pour un enfant: 1 heure/semaine à la Clinique de Réadaptation.
- le reste du temps est consacré à l'acquisitions des différentes notions incluses dans la programmation selon les objectifs déterminés pour chacun des enfants.

II- 4½ journées/semaine de présence à l'école pour les 4 enfants de maternelle incluant 1/2 heure/semaine/enfant de thérapie individuelle consacrée au développement de la compréhension et de l'expression du langage.

- 45 minutes de piscine/semaine avec le titulaire et le professeur d'éducation physique.
- 45 minutes de gymnase/semaine avec le titulaire et le professeur d'éducation physique.
- pour 1 de ces enfants: 1 heure/semaine de thérapie individuelle en physiothérapie.
- le reste du temps est consacré d'une part à l'acquisition des notions incluses dans la programmation concernant le niveau de 5 ans et d'autre part à l'intégration progressive de ces 4 enfants dans une classe de maternelle du secteur régulier.

rythme d'intégration:

- ½ journée/semaine X 3 semaines
- 2 X ½ journée/semaine X 3 semaines
- 3 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 4 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 5 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 6 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 7 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 8 X ½ journée/semaine X 2 semaines
- 9 X ½ journée/semaine X 2 semaines

- 3 des 4 enfants intégrés de façon progressive dans le secteur régulier fréquentent la classe de maternelle pour enfants handicapés auditifs depuis septembre 1980.

N.B.: Etant donné le début tardif du projet, l'équipe multidisciplinaire de l'école (professeurs de pré-maternelle, de maternelle, orthophoniste et principal) recommande que deux des enfants inclus dans le projet de pré-maternelle pourraient bénéficier d'une intervention précoce en raison d'une bonne adaptation à leurs appareils (I- sujet: 2 II- sujet: 4). Ces deux enfants furent donc admis dans la classe de maternelle pour enfants handicapés auditifs pendant une période d'un mois.

Considérant l'âge (I- sujet 2: 4 ans 4 mois) et les difficultés d'un de ces enfants à suivre les activités de la classe, celui-ci fut alors orienté vers la classe de pré-maternelle. L'autre enfant, âgé de 4 ans et 11 mois (II- sujet 4) et bien adapté, continua de fréquenter la maternelle.

h) Facteurs géographiques:

Type de région:

L'école est située dans la région urbaine de Trois-Rivières.

Territoire desservi par l'école:

L'école offre des services pour les enfants de la région administrative 04. Les 4 enfants concernés au niveau de la pré-maternelle (I) proviennent du Cap-de-la-Madeleine, de St-Etienne, d'Hérouxville et de Shawinigan. Les 4 enfants concernés au niveau de la maternelle (II) proviennent de Trois-Rivières-Ouest, de Shawinigan, de Louiseville et de St-Barnabé-Nord.

Transport scolaire:

Les 8 enfants du projet bénéficient des transports déjà existant au sein de la C.S.R.V.F. (Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges) ou d'ententes avec la Commission Scolaire de la Mauricie.

1) Ententes avec le Ministère des Affaires Sociales.

Afin d'obtenir les services de l'orthophoniste à titre de consultante auprès de l'équipe de recherche, une entente est présentement en négociation entre le département de Santé Communautaire, l'hôpital St-Joseph et la C.S.R.V.F. Cette entente n'étant pas ratifiée au moment de la rédaction de ce rapport, l'équipe du projet n'a donc pas pu bénéficier des services de l'orthophoniste à titre de personne ressource. Cette situation retarde la détermination des objectifs à atteindre pour chacun des enfants de niveau pré-maternelle puisque ce travail exige une étroite collaboration entre l'enseignante et l'orthophoniste.

Une autre entente est en cours entre la Clinique de Réadaptation et l'école Marie-Leneuf afin d'obtenir la participation d'un ergothérapeute et d'un physiothérapeute à titre de consultant sur le projet pilote et pour l'évaluation des enfants de la pré-maternelle sur le plan physique, moteur et psycho-moteur.

4.2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE:

I

Objectif général: Vérifier chez les enfants handicapés auditifs le degré de réussite des objectifs individuels à atteindre au niveau du programme de pré-maternelle, compte tenu de leurs habiletés de base, de l'importance de leur surdité, de l'existence de troubles associés (moteurs - visuels ou autres) et du degré de participation des parents.

Etapes de réalisation: (face aux enfants)

- évaluation des habiletés initiales de chacun des enfants à l'aide de la grille d'évaluation prévue dans la programmation (pré-test).
- détermination des objectifs maximaux à atteindre pour chacun des enfants après consultation des renseignements figurant au dossier et synthèse des observations recueillies lors du pré-test.
- application de la programmation de la pré-maternelle .
- application du programme de rééducation au langage: entraînement auditif et stimulation de l'expression verbale en thérapie individuelle et de groupe.
- ré-évaluation des enfants à l'aide de la grille de la programmation (post-test).
- analyse et synthèse des informations recueillies (pré et post-test).
- évaluation du degré de réussite de chacun des enfants en fonction des objectifs fixés.

Etapes de réalisation: (face aux parents)

- élaboration d'une stratégie d'intervention .
- choix d'instruments pour évaluer le degré de participation des parents.
- application de l'intervention proposée.
- analyse et synthèse des informations recueillies.

II.

Objectif général: Vérifier le degré d'évolution et de participation des enfants handicapés auditifs (5 ans) intégrés de façon progressive à l'intérieur des activités régulières d'une classe de maternelle d'enfants entendants.

Etapes de réalisation:

- évaluation des enfants à l'aide de la grille d'évaluation prévue dans la programmation (pré-test).
- application de la programmation de maternelle (approche éducative).
- application du programme de rééducation au langage: entraînement auditif et stimulation de l'expression verbale en thérapie individuelle.
- élaboration d'une stratégie d'intégration en collaboration avec l'enseignante du secteur régulier.
- application de la stratégie proposée.
- élaboration d'un questionnaire pour vérifier le degré de participation des enfants handicapés auditifs aux activités d'une classe de maternelle d'enfants entendants.
- ré-évaluation des enfants à l'aide de la grille de la programmation.
- analyse et synthèse des observations recueillies.

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION

1. LA PROBLEMATIQUE:

Il existe dans la région administrative 04 une population d'enfants handicapés auditifs de 4 et 5 ans dont les déficiences auditives varient de modérées à profondes. Pour recevoir des services éducatifs et rééducatifs adéquats, ces enfants étaient référés vers les grands Centres (Québec - Montréal) les éloignant ainsi de leur famille.

Tout comme l'année précédente, le projet-pilote répond donc à un besoin de la clientèle des enfants handicapés auditifs de 4 ans en leur fournissant les services éducatifs spécialisés nécessaires à la démutisation sans que ceux-ci aient à s'éloigner de leur milieu familial.

Les enfants ont tous été identifiés comme pouvant bénéficier d'une intervention qui se veut d'abord oraliste. Toutefois, l'utilisation du support gestuel naturel permet de mieux outiller l'enfant pour communiquer et décoder les messages émis.

Les évaluations figurant aux dossiers des enfants nous fournissent des renseignements utiles concernant la nature de leurs difficultés.

Nous constatons que ces 4 enfants de 4 ans possédaient un langage très restreint. Un enfant était au stade du babillage et les deux autres au stade du jargon incompréhensible. Ils comprenaient les consignes très simples et pouvaient répéter les mots très simples. L'enfant ayant fréquenter la classe de maternelle spéciale pendant un mois commençait à dire des phrases de 2 à 3 mots (niveau 2 ans).

Au niveau du développement général l'un de ces enfants accusait un retard global de développement et un autre une incoordination au niveau de la motricité globale.

Considérant le retard de ces enfants au niveau de la compréhension et de l'expression verbale, une attention toute spéciale sera portée à la partie langage de la programmation. L'orthophoniste assurera l'entraînement auditif et la stimulation au langage par des thérapies individuelles et de groupe. Cette dernière et l'enseignante évalueront les acquisitions des enfants selon les notions incluses dans la programmation, fixeront des objectifs à atteindre pour chacun des enfants et ajusteront leurs interventions dans le but de poursuivre les mêmes objectifs. L'application de la programmation par l'enseignante permettra également aux enfants de poursuivre leur développement général (physique, moteur et psychomoteur).

L'intervention proposée à l'école vise d'abord la clientèle des enfants sourds (4 ans) mais elle s'adresse également aux parents qui sont amenés à s'impliquer de façon active dans le processus d'évolution de leur enfant par le biais de rencontres et d'échanges prévues avec les différents intervenants.

Si l'on se réfère à la clientèle des enfants handicapés auditifs de 5 ans de la région, nous constatons que ces derniers ont bénéficier d'une éducation précoce dans le cadre du projet pilote de l'an dernier. Selon les recommandations des intervenants, 3 de ces enfants ont été orientés vers une classe de maternelle spéciale en septembre 1980 afin d'acquérir le plus de notions possibles en vue d'une intégration ultérieure. Un quatrième enfant âgé de 5 ans s'est intégrer à ce groupe.

Le projet de cette année vient donc répondre à un besoin réel de cette clientèle du milieu spécialisé d'être confronté à un milieu d'entendants dits normaux.

La principale difficulté de ces enfants se situe au niveau de la compréhension et de l'expression verbale bien que ceux-ci possède tous un vocabulaire évalué à environ 200 mots d'après la grille de la programmation.

Le type d'intervention proposée pour cette clientèle est la participation progressive des enfants handicapés auditifs aux activités de la maternelle régulière accompagnée de l'enseignante de la maternelle spécialisée qui leur apportera le support nécessaire.

Considérant les lacunes constatés au niveau du langage, les enfants continueront de recevoir un support dans le milieu spécialisé et dans la famille. L'orthophoniste continuera d'assurer la rééducation lors des thérapies individuelles et l'enseignante du milieu spécialisé reprendra les activités de la maternelle régulière en insitant sur l'aspect langage de manière à favoriser un niveau de communication orale et un niveau de scolaire se rapprochant de celui des enfants entendants qu'ils fréquentent.

Les échanges réguliers entre l'enseignante du milieu spécialisé (téléphones, lettres) et les parents, sur les difficultés rencontrés à l'école et dans la famille, permettront d'ajuster les interventions en vue de créer des conditions d'intégration favorables

2- LES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

I- FACE A L'ENFANT

- Développer de façon optimale chez l'enfant handicapé auditif (4 ans) les habiletés de base le préparant à une classe de maternelle. Plus spécifiquement il s'agit de développer:

  . Sa compréhension et son expression verbale.

  . Sa motricité globale et fine.

  . Son orientation spatiale et temporelle.

  . Sa connaissance du schéma corporel.

  . Sa coordination motrice.

  . Son équilibre statique.

  . Sa latéralité.

  . Sa notion de rythme.

  . Sa mémoire visuelle, sa discrimination auditive et gustative.

  . Sa connaissance des pré-requis académiques (forme, dimension, couleur, quantité, nombre).

FACE AUX PARENTS

- Amener les parents à s'impliquer dans le processus d'évolution de leur enfant en leur permettant:

  . D'observer le fonctionnement de leur enfant en groupe et face à d'autres personnes.

  . De connaître le vécu de leur enfant à l'école.

  . D'observer l'application de certaines techniques d'action face au comportement de l'enfant sourd.

  . De verbaliser leur vécu en tant que parents d'enfants sourds, de manifester leur satisfactions ou leurs insatisfactions, de préciser face aux exigences des intervenants et de préciser leurs attentes face à l'école.

II.

- Intégrer de façon progressive l'enfant handicapé auditif de 5 ans à une classe de maternelle du secteur régulier en lui donnant la possibilité de:

  . De participer aux activités régulières d'une classe d'entendants tout en lui assurant le soutien de l'enseignante de la classe spéciale.

  . Continuer à développer ses habiletés sur le plan verbal, moteur, sensoriel, socio-affectif et académique à l'intérieur de la programmation éducative de la maternelle.

  . Continuer à développer la compréhension et l'expression du langage à l'intérieur du programme de rééducation au langage (thérapies individuelles).

3- LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE:

I.

Comme le soulignent Busquet et Mattier (1978), l'établissement de la communication étant le but essentiel de la prise en charge précoce

n'exclut pas la possibilité d'essayer de favoriser le développement global de l'enfant, étroitement associé à celui du langage.

L'intervention visant à améliorer l'expression du langage et le développement global de l'handicapé auditif se situe à l'intérieur de l'application d'un programme éducatif de niveau pré-maternelle et elle nécessite la participation d'une enseignante, d'une orthophoniste et des parents.

PLAN PADAGOGIQUE:

L'enseignante applique les exercices appropriés à chacune des notions incluses dans la programmation dans le but d'améliorer les acquisitions de chacun des enfants sur le plan physique, moteur et psychomoteur. Elle utilise les jeux éducatifs, les jeux de construction, les casse-tête, les jouets sonores et les dessins dans le but de stimuler et de développer principalement la compréhension et l'expression du langage.

PLAN REEDUCATIF:

L'orthophoniste intervient principalement au niveau de la rééducation du langage. Elle développera d'abord l'attention auditive des enfants en leur demandant de réagir à des bruits sonores (tambours, clochettes, triangles) qui sont plus facilement perceptibles que la parole. Cet entraînement se fera soit en thérapie de groupe (45 minutes/semaine), soit en thérapie individuelle (20 minutes/semaine/enfant). Par la suite, elle stimulera le langage par l'intermédiaire de jeux ou d'un appareil verbalisant la parole (Visible Speech). La partie langage décrite dans la programmation sert de guide aussi bien pour les interventions de l'orthophoniste que pour celles de l'enseignante.

PLAN SOCIAL:

L'implication des parents dans le processus de développement de leur enfant est prévue par la mise sur pied de mesures susceptibles de les renseigner en ce qui concerne le support nécessaire à apporter aux enfants handicapés auditifs.

La première de ces mesures consiste à les faire participer au vécu d'une classe de pré-maternelle pour enfants handicapés auditifs. Au cours de la demi-journée de présence à l'école (1/2 journée/mois), ils seront invités à assister à une séance de rééducation avec l'orthophoniste, à agir comme intervenant au niveau de la classe et à rencontrer le psychologue de l'école.

La seconde mesure demande la collaboration des parents au niveau de la préparation du cahier d'orthophonie et des exercices à pratiquer à la maison. Le professeur invitera (message dans le sac d'école) les parents à fournir aux enfants les images et les photos en relation avec les thèmes travaillés à l'école. L'orthophoniste inscrira dans le cahier d'orthophonie les mots de vocabulaire à travailler à la maison et l'enseignante leur communiquera à l'aide de messages insérés dans le sac d'école les exercices à pratiquer pour améliorer le développement global de leur enfant.

La dernière mesure prévue est le visionnement de films (3 films) traitant des problèmes de surdité et de leur rééducation suivi d'échanges entre parents et intervenants.

Ces différentes mesures ont pour but d'assurer une meilleure continuité entre l'école et la famille tout en fournissant à l'enfant le support indispensable à son développement.

II-

Le type d'intervention proposée pour intégrer les enfants handicapés de 5 ans dans le secteur régulier est la participation progressive de ces enfants aux activités régulières d'une classe maternelle d'entendants. Elle demande la collaboration de l'enseignante du milieu régulier, de l'enseignante du milieu spécialisé sur le plan éducatif ainsi que l'assistance de l'orthophoniste sur le plan rééducatif.

PLAN EDUCATIF:

L'enseignante du secteur régulier élaborera, organisera et appliquera le programme des activités de la maternelle. Aux activités ne requérant pas un niveau de langage trop élaboré (activités manuelles, récréations)

s'ajouteront celles exigeant une compréhension et expression verbale plus étendues: des histoires racontées, des jeux éducatifs et de construction, rondes, casse-tête, exercices de pré-lecture et de pré-écriture.

Les enfants handicapés auditifs seront invités par le professeur à participer à ces activités au même titre que les 16 autres enfants du secteur régulier.

L'enseignante du milieu spécialisé accompagnera les enfants à l'école du secteur régulier et leur servira de professeur de soutien sur le plan verbal. Elle participera également à l'application des activités dirigées de la classe de maternelle. Lorsque les enfants ne fréquenteront pas l'école régulière, elle appliquera la programmation de niveau maternelle (5 ans) et reprendra les activités travaillés en milieu régulier de manière à permettrent à ces enfants handicapés auditifs d'acquérir un niveau de langage et de scolarité qui se rapprochera de celui des enfants entendants qu'ils fréquentent.

PLAN REEDUCATIF:

L'orthophoniste interviendra principalement au niveau du langage. Elle continuera l'entraînement auditif entrepris dans le milieu spécialisé et insistera davantage sur les sons et les mots par le biais de jeux éducatifs et d'enregistrements. Cet entraînement sera poursuivi surtout en thérapie individuelle (1/2 heure/semaine/enfant).

4- DESCRIPTION DES LIENS FONCTIONNELS:

Les liens fonctionnels ayant été décrits de façon sommaire à l'intérieur de la spécification du rôle des intervenants, il nous apparaît donc important de préciser ici la manière dont s'agencera les interventions entre les différents intervenants directs.

I- ENSEIGNANTE - ORTHOPHONISTE:

Durant les 4 premières semaines, l'enseignante et l'orthophoniste consacreront une partie de leur temps à l'évaluation de l'aspect verbal des enfants en se basant sur les notions incluses dans la programmation. Le reste du temps, elles collaboreront conjointement à l'entraînement auditif. L'orthophoniste expliquera la consigne et produira des effets sonores pendant que l'enseignante participera avec les enfants à l'entraînement auditif dans le but d'intéresser ces derniers aux bruits et de développer leur attention auditive.

Des échanges entre l'enseignante et l'orthophoniste sont prévues soit au début de la journée de classe, soit lorsque l'orthophoniste va chercher ou conduire l'enfant dans la classe après une thérapie individuelle. Ces deux intervenants ajusteront alors leurs interventions face à chacun des enfants et se consulteront sur les items à travailler. Les périodes de temps consacrés à la concertation sont actuellement limitées, l'orthophoniste n'étant pas affectée officiellement à titre de personne ressource dans le projet.

PARENTS - ENSEIGNANTE:

Lors de leur présence dans la classe, les parents interviendront auprès des enfants au même titre que le professeur. A l'intérieur des activités dirigées et des jeux libres, ils favoriseront l'acquisitions de nouveaux apprentissages tant chez leur enfant que chez les autres.

Une période de temps sera réservé pour des échanges entre l'enseignante et les parents afin de renseigner ces derniers sur les techniques utilisées en classe pour améliorer l'expression verbale et le développement global de leur enfant. Ces échanges assureront ainsi une continuité sur le plan de l'intervention.

Cette continuité sera assurée en dehors de la classe par des messages écrits à l'enseignante concernant la préparation du cahier d'orthophonie et les exercices à pratiquer à la maison.

PARENTS - ORTHOPHONISTE:

Lors de leur présence à l'école (1/2 journée/semaine) les parents seront également invités à assister à une séance de rééducation au langage et pourront échanger avec l'orthophoniste sur les moyens à utiliser pour améliorer le langage.

En dehors de cadre de l'école, l'orthophoniste informera les parents des mots de vocabulaire à pratiquer à la maison par le biais du cahier d'orthophonie et ceux-ci seront alors invités à commenter les progrès ou les difficultés rencontrées.

II- ENSEIGNANTE DU SECTEUR REGULIER - ENSEIGNANTE DU MILIEU SPECIALISE:

L'enseignante du secteur régulier informera l'enseignante du milieu spécialisé des activités au programme lors des journées d'accueils. L'enseignante du milieu spécialisé interviendra comme professeur de soutien auprès des handicapés auditifs et comme professeur régulier au niveau de toute la classe de maternelle.

Des rencontres régulières entre les deux enseignantes sont prévues après les périodes de classe. Ces rencontres permettront à celles-ci d'échanger sur le degré de participation des enfants handicapés auditifs aux activités de la classe de manière à augmenter graduellement le rythme d'intégration compte tenu des difficultés qui peuvent se présenter au niveau des apprentissages scolaires en milieu régulier.

4.5 CALENDRIER DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE A SUIVRE:

L'application de la programmation pour les enfants de niveau maternelle est déjà en cours depuis le mois de septembre 1980.

DECEMBRE:

- Consultation des dossiers.
- Journée d'accueil parents/enfants (10-12-90) de la classe de pré-maternelle.
- Début de la classe pour les enfants de la pré-maternelle (15-12-90).
- Elaboration des objectifs du projet.

JANVIER:

- Evaluation des enfants de pré-maternelle et de maternelle à l'aide de la grille de programmation.
- Collaboration des divers spécialistes (ergothérapeute, physiothérapeute, enseignante et orthophoniste) à l'évaluation.
- Elaboration d'une stratégie d'intervention face aux parents.
- Rencontre avec la direction de l'école du milieu régulier où les enfants de maternelle seront intégrer.
- Affectation de l'enseignante du milieu régulier.
- Elaboration d'une stratégie d'intégration.
- Début de l'intégration progressive (1/2 journée/semaine).
- Détermination des objectifs à atteindre pour chacun des enfants de pré-maternelle.

FEVRIER:

- Application de la programmation pour les enfants de la pré-maternelle.
- Application d'une stratégie d'intervention face aux parents.
- Elaboration d'une grille d'observation pour vérifier le degré de participation des enfants intégrés dans le secteur régulier.

MARS-AVRIL:

- Evaluation du degré de participation des enfants intégrés dans le secteur régulier à l'aide de la grille d'observation proposée.
- Elaboration d'un questionnaire pour recueillir le degré de satisfaction des parents et des intervenants.

MAI:

- Réévaluation des enfants de la pré-maternelle et de maternelle, à l'aide de la grille de la programmation.
- Réévaluation du degré de participation des enfants intégrés dans le secteur régulier.
- Discussion de cas concernant l'orientation des enfants de pré-maternelle et de maternelle pour 1981-82.

JUIN:

- Administration du questionnaire proposé pour recueillir le degré de satisfaction des parents et des intervenants.
- Analyse de l'implication des parents.
- Analyse des données concernant:
  - Les objectifs fixés pour chacun des enfants de pré-maternelle.

. Le degré d'évolution et de participation des enfants de maternelle intégrés dans le secteur régulier.

4.6- EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION:

I- MOYENS D'EVALUATION:

- Grille de la programmation pour évaluer les enfants handicapés auditifs de pré-maternelle au niveau de l'expression verbale et du développement global.

  . Cette grille d'évaluation, élaborée au cours de l'année dernière, mesure les habiletés de base des enfants de 4 ans en fonction des notions incluses dans la programmation. Elle servira également à mesurer les progrès réalisés par les enfants à l'intérieur de la programmation puisque ceux-ci seront évalués avant et après l'application de la programmation.

- Enregistrement de l'implication des parents.

  . Présence aux visites à l'école.

  . Vérification par l'orthophoniste du travail exécuté à la maison par le biais des réponses des parents inscrites dans le cahier d'orthophonie ou par les progrès réalisés par l'enfant.

  . Retour en classe sur le travail fait à la maison et/ou vérification par l'enseignante de l'évolution des enfants.

  . Téléphones aux parents (aux 15 jours) afin de recueillir leurs impressions sur les exigences des intervenants.

  . Présence des parents à la projection de films.

II- - Grille de la programmation pour évaluer les enfants handicapés auditifs de maternelle au niveau du développement global et de l'expression verbale.

. Cette grille servira à mesurer le degré d'évolution des enfants handicapés auditifs de maternelle intégrés dans le secteur régulier puisque ceux-ci seront évalués au début et à la fin de la période d'intégration.

- Grille d'évaluation pour évaluer le degré de participation des enfants handicapés auditifs aux activités d'une maternelle régulière d'entendants.

. Cette grille sera élaborée au cours du mois de février et figurera alors dans la présentation du rapport final.

- Enregistrement de l'implication des parents.

. Vérification par l'orthophoniste des progrès de l'enfant au niveau du travail demandé à la maison.

. Retour en classe sur le travail fait à la maison et/ou vérification par le professeur de l'évolution des enfants.

. Réponses des parents aux messages écrits de l'enseignante concernant les difficultés ou les progrès des enfants.

. Présence des parents à la projection de films.

I et II- Discussion de cas.

. Les divers intervenants concernés par le projet de la prématernelle et de la maternelle se réuniront au mois de mai dans le but d'analyser et de synthétiser les progrès réalisés par chacun des enfants. Cette rencontre permettra de préciser l'orientation de ces enfants pour l'année suivante et peut donc être retenue comme un moyen d'évaluation supplémentaire.

- Questionnaire pour recueillir la satisfaction des parents et des intervenants.

. Ce questionnaire sera élaboré au cours du mois de mars et figurera alors dans la présentation du rapport final. Les renseignements recueillies à ce moment permettront d'obtenir des informations complémentaires et indispensables à l'analyse des résultats et à la description de l'impact social.

5. IMPACT SOCIAL

5.1 Mesures prises pour informer les parents, les maîtres et les élèves de la portée de ce projet.

I- PARENTS

- Une première sensibilisation des parents faite par l'orthophoniste de l'école à l'intérieur de son travail du Centre Hospitalier St-Joseph.

- Une demi-journée d'accueil permettant à ceux-ci de créer un contact avec les membres du projet, de découvrir le cadre de l'école de leur enfant et de recevoir les informations nécessaires en vue d'une bonne collaboration entre l'école et la famille.

MAITRES

- Rencontre de sensibilisation des enseignants de l'école Marie-Ieneuf présidée par le responsable du projet.

ELEVES

- Une demi-journée d'accueil permettant aux enfants de découvrir le cadre physique de l'école et le personnel qui travaillera auprès de lui.

II- PARENTS

- Message écrit par l'enseignante du milieu spécialisé pour informer les parents de l'intégration graduelle de leurs enfants aux activités d'une classe de maternelle du secteur régulier.

MILIEU REGULIER

- Rencontre de sensibilisation avec la direction de l'Ecole St-Pie X présidée par le responsable du projet de l'école Marie-Leneuf.

- Rencontre avec une enseignante du milieu régulier qui accepta de collaborer volontairement au projet d'intégration en raison d'expériences antérieures avec des handicapés auditifs.

ELEVES

- Les 16 enfants du secteur régulier sont avisés par leur enseignante de la participation progressive de 4 enfants handicapés auditifs aux activités de leur maternelle.

- Les enfants handicapés auditifs sont avisés par leur enseignante de leur intégration progressive aux activités d'une classe de maternelle du secteur régulier.

5.2 Attitudes des parents, des maîtres, des élèves et des autres:

PARENTS

Informés par l'orthophoniste de la possibilité de l'ouverture d'une classe de pré-maternelle pour enfants handicapés auditifs, les parents considéraient comme une chance inespérée le fait d'obtenir dans la région des services spécialisés normalement dispensés dans les grands centres (Montréal, Québec) puisqu'ils n'auraient pas à se séparer de leur enfant.

Le début tardif du projet a créé un climat d'inquiétude chez les parents qui téléphonaient régulièrement à l'orthophoniste pour s'informer des derniers développements concernant l'ouverture de cette classe de pré-maternelle.

Lors de la demi-journée d'accueil du 10 décembre 1980, 3 mères sur 3 et 1 père sur 3 se sont présentés. Notons également la participation de l'oncle et de la tante d'un des enfants qui ont la garde de ce dernier pendant la semaine. Les parents du 4e enfant n'étaient pas présent, cet enfant fréquentant déjà la classe de maternelle depuis un mois.

Suite à cette demi-journée d'accueil, un questionnaire fut expédié aux parents afin de recueillir leurs impressions. Ce questionnaire traitait de l'importance accordée à la journée d'accueil, de la satisfaction des parents face à cette demi-journée de même que la collaboration demandée par les intervenants.

Tous les parents ont répondu à ce questionnaire et ils ont jugé utile qu'il y ait un temps réservé à l'accueil. Cette demi-journée a répondu à leurs attentes qui étaient de rencontrer les intervenants travaillant auprès de leur enfant et de visiter les locaux de l'école. La collaboration exigée est décrite comme réalisable par les trois couples.

MAITRES

Les enseignantes ont démontré une attitude enthousiaste et positive face au projet. En effet, l'expérience de l'an dernier les incite à poursuivre le travail commencé dans le but d'assurer à l'enfant handicapé auditif une préparation scolaire lui permettant l'accès au secteur régulier.

La collaboration volontaire de l'enseignante du secteur régulier révèle l'attitude positive et optimiste de celle-ci vis-à-vis la possibilité d'intégration des jeunes handicapés auditifs de niveau maternelle.

ELEVES

Les autres élèves de l'école (Marie-Leneuf) étant eux-mêmes handicapés auditifs ou physiques acceptent très bien cette jeune clientèle.

Les 16 enfants de la classe de maternelle régulière acceptent très bien la participation des handicapés auditifs à leurs activités scolaires.

ANNEXE

GRILLE D'EVALUATION DE LA PROGRAMMATION

NOM DE L'ENFANT: _____ /44

PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

SCHEMA CORPOREL:	1979-80	1980-81
- Tête	☐☐	☐☐☐
- Yeux	☐☐	☐☐☐
- Nez	☐☐	☐☐☐
- Bouche	☐☐	☐☐☐
- Bras	☐☐	☐☐☐
- Jambe	☐☐	☐☐☐
- Oreille	☐☐	☐☐☐
- Main	☐☐	☐☐☐
- Pied	☐☐	☐☐☐
- Cou	☐☐	☐☐☐
- Cheveux	☐☐	☐☐☐
- Doigt	☐☐	☐☐☐
- Pouce	☐☐	☐☐☐
- Dents	☐☐	☐☐☐
- Fesses	☐☐	☐☐☐
- Langue	☐☐	☐☐☐
- Genoux	☐☐	☐☐☐
- Orteils	☐☐	☐☐☐

- Front
- Cuisses
- Ventre
- Dos
- Corps
- Sourcils
- Joues

NOM DE L'ENFANT: _____ /46

MOTRICITE GLOBALE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

MARCHER:	1979-80	1980-81
- Sur la pointe des pieds	☐☐	☐☐☐
- Sur les talons	☐☐	☐☐☐
- Entre 2 lignes droites	☐☐	☐☐☐
- Entre 2 lignes en slalom	☐☐	☐☐☐
- Sur des gros objets plats	☐☐	☐☐☐
- A petits pas	☐☐	☐☐☐
- A grands pas	☐☐	☐☐☐
- A reculons	☐☐	☐☐☐
- Accroupi	☐☐	☐☐☐
- En levant les genoux	☐☐	☐☐☐
- Avec un objet plat sur la tête	☐☐	☐☐☐

COURIR:		
- Sans tomber	☐☐	☐☐☐
- Sur la pointe des pieds	☐☐	☐☐☐

RAMPER:	1979-80	1980-81
- Sans obstacle		
- Sous un objet		
- Sur une échelle entre les barreaux		

SAUTER:		
- Pieds joints		
- Pieds joints par-dessus un objet		
- De chaque côté d'une ligne		
- Sur le pied droit		
- Sur le pied gauche		
- Sur un pied		
- En longueur (4 à 12")		
- En alternant les pieds		

MONTER:		
- Sur un gros objet (chaise, bloc)		
- Un escalier, en alternant les pieds		
- Dans une échelle		

DESCENDRE:		
- De sur un gros objet		
- Un escalier, en alternant les pieds avec appui		
- Un escalier, en alternant les pieds sans appui		
- D'une échelle		

	1979-80	1980-81
SE ROULER:		
- Par terre d'un mur à l'autre	☐☐	☐☐☐
ARRETER:		
- De marcher	☐☐	☐☐☐
- De courir	☐☐	☐☐☐
CULBUTES:	☐☐	☐☐☐
CONDUIRE:		
- Un tricycle	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /49

MOTRICITE FINE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Tenir une cuillère (mouvement de supination)	☐☐	☐☐☐
- Tourner les pages une à une	☐☐	☐☐☐
- Assembler vis et écrous	☐☐	☐☐☐
- Tenir un crayon	☐☐	☐☐☐
- Tenir un crayon comme un adulte	☐☐	☐☐☐
- Tracer une ligne horizontale sans aide	☐☐	☐☐☐
- Tracer un cercle sans aide	☐☐	☐☐☐
- Tracer une croix avec modèle	☐☐	☐☐☐
- Construire une tour de 8 blocs	☐☐	☐☐☐
- Boutonner	☐☐	☐☐☐
- Agraffer	☐☐	☐☐☐
- Monter sa fermeture éclaire	☐☐	☐☐☐
- Descendre sa fermeture éclaire	☐☐	☐☐☐
- Lacer un cadre	☐☐	☐☐☐
- Nouer ses souliers	☐☐	☐☐☐
- Faire une boucle	☐☐	☐☐☐
- Toucher le bout de ses doigts (gauche)	☐☐	☐☐☐
- Toucher le bout de ses doigts (droite)	☐☐	☐☐☐
- Déchirer des petits morceaux de papier	☐☐	☐☐☐
- Chifonner des petits morceaux de papier	☐☐	☐☐☐

- Enfiler des gros objets	☐☐	☐☐☐
- Enfiler des petits objets (perles)	☐☐	☐☐☐
- Tenir les ciseaux adéquatement	☐☐	☐☐☐
- Découper sur une ligne droite d'environ 1cm de large	☐☐	☐☐☐
- Découper adéquatement sur une ligne droite mince	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /51

ORIENTATION SPATIALE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- En haut		
- En bas		
- Sur		
- Dans		
- Sous		
- En l'air		
- Par terre		
- Devant		
- Derrière		
- En avant		
- En arrière		
- Loin		
- Près		
- A côté		
- Dessus		
- Dessous		

	1979-80	1980-81
- Dedans		
- Dehors		
- Au milieu		
- A l'entour		
- Fond		
- Ici		
- Là-bas		
- Autour		
- Au bord		

NOM DE L'ENFANT: _____ /53

ORIENTATION TEMPORELLE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Matin		
- Soir		
- Midi		
- Jour		
- Nuit		
- Eté		
- Automne		
- Hiver		
- Printemps		
- Hier		
- Aujourd'hui		
- Demain		
- Ligne de départ		
- Ligne d'arrivée		
- Premier		
- Dernier		
- Finir		
- Après-midi		

NOM DE L'ENFANT: _____ /54

COORDINATION MOTRICE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Attraper un ballon des 2 mains		
- Attraper une balle		
- Lancer un ballon des 2 mains		
- Frapper un ballon du pied		
- Frapper un ballon du pied gauche		
- Frapper un ballon du pied droit		
- Frapper un ballon avec les deux mains		
- Frapper un ballon avec la main gauche		
- Frapper un ballon avec la main droite		
- Lancer un objet dans un cerceau avec la main gauche		
- Lancer un objet dans un cerceau avec la main droite		

NOM DE L'ENFANT: _____ /55

EQUILIBRE STATIQUE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Position debout	☐☐	☐☐☐
- Position assis	☐☐	☐☐☐
- Position couché	☐☐	☐☐☐
- Position à genoux	☐☐	☐☐☐
- Position accroupi	☐☐	☐☐☐
- Debout sur un pied	☐☐	☐☐☐
- Debout sur le pied droit	☐☐	☐☐☐
- Debout sur le pied gauche	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /56

LATERALITE

LEGENDE: ☒ Non-acquis

☒ En voie d'acquisition

■ Acquis

☐ Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

		1979-80	1980-81
1-	Frapper un ballon du pied (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
2-	Partir à marcher du même pied (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
3-	Attraper un petit objet de la main (Gauche - droite: mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
4-	Porter un rouleau à l'oeil (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /57

RYTHME

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Arrêter et recommencer au signal	☐☐	☐☐☐
- Reproduire un rythme simple	☐☐	☐☐☐
- Réagir à lentement	☐☐	☐☐☐
- Réagir à doucement	☐☐	☐☐☐
- Réagir à vite	☐☐	☐☐☐
- Réagir à toute vitesse	☐☐	☐☐☐
- Frapper dans ses mains	☐☐	☐☐☐
- Frapper des pieds	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /58

ASPECT SENSORIEL

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

MEMOIRE VISUELLE:	1979-80	1980-81
- Reproduit un court trajet	☐☐	☐☐☐
- Replacer 3 objets dans le même ordre	☐☐	☐☐☐
- Retrouver l'objet qui a été caché	☐☐	☐☐☐

MEMOIRE ET DISCRIMINATION AUDITIVE:		
- Répéter des mots	☐☐	☐☐☐
- Reconnaître des sons	☐☐	☐☐☐
- Associer les images aux bruits	☐☐	☐☐☐
- Trouver un objet	☐☐	☐☐☐

DISCRIMINATION GUSTATIVE:		
- Sucré	☐☐	☐☐☐
- Salé	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /59

PRE-REQUIS ACADEMIQUE

LEGENDE: ⊘ Non-acquis

⊠ En voie d'acquisition

■ Acquis

□ Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
FORME:		
1- Rond	□□	□□□
2- Carré	□□	□□□
DIMENSION:		
1- Gros	□□	□□□
2- Petit	□□	□□□
3- Long	□□	□□□
4- Court	□□	□□□
5- Grand	□□	□□□
COULEUR:		
1- Rouge	□□	□□□
2- Bleu	□□	□□□
3- Jaune	□□	□□□
4- Vert	□□	□□□
5- Blanc	□□	□□□
6- Noir	□□	□□□
7- Orange	□□	□□□

QUANTITE:	1979-80	1980-81
1- Peu	☐☐	☐☐☐
2- Beaucoup	☐☐	☐☐☐
3- Plein	☐☐	☐☐☐
4- Vide	☐☐	☐☐☐
5- Pesant	☐☐	☐☐☐
6- Lourd	☐☐	☐☐☐
7- Léger	☐☐	☐☐☐
8- Morceau	☐☐	☐☐☐
9- Tout	☐☐	☐☐☐

NOMBRE:		
1- Un (1)	☐☐	☐☐☐
2- Deux (2)	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /61

ASPECT LANGAGE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé avec le professeur

A- ENTRAINEMENT AUDITIF:	1979-80	1980-81
1. Conscient de la présence et de l'absence du son. Ecoute - attention.	☐☐	☐☐☐
2. Discrimination.	☐☐	☐☐☐
3- Intensité et hauteur du son.	☐☐	☐☐☐
4- Rythme.	☐☐	☐☐☐
5- Mémoire du rythme.	☐☐	☐☐☐
6- Assouplissement des organes phonateurs.	☐☐	☐☐☐

B- COMPREHENSION DU LANGAGE:		
1- Répétition de mots.	☐☐	☐☐☐
2- Compréhension de mots.	☐☐	☐☐☐
3- Compréhension de deux mots associés ou d'ordres simples.	☐☐	☐☐☐

C- EXPRESSION:

1- Stimulation linguistique.	☐☐	☐☐☐
2- Prononciation - qualité de la voix.	☐☐	☐☐☐
3- Expression à partir d'un mot.	☐☐	☐☐☐
4- Expression à l'aide de deux mots associés.	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /63

ASPECT LANGAGE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé avec le professeur

1- SCHEMA CORPOREL:	1979-80	1980-81
Tête	☐☐	☐☐☐
Jambes	☐☐	☐☐☐
Cheveux	☐☐	☐☐☐
Yeux	☐☐	☐☐☐
Dent	☐☐	☐☐☐
Bras	☐☐	☐☐☐
Ventre	☐☐	☐☐☐
Nez	☐☐	☐☐☐
Bouche	☐☐	☐☐☐

2- CONSIGNES DE POLITESSE:		
Bye	☐☐	☐☐☐
Bonjour	☐☐	☐☐☐
Merci	☐☐	☐☐☐

3- LES MEMBRES DE LA FAMILLE:

	1979-80	1980-81
Nom de l'enfant	☐☐	☐☐☐
Maman	☐☐	☐☐☐
Fille	☐☐	☐☐☐
Grand-papa	☐☐	☐☐☐
Cousin	☐☐	☐☐☐
Oncle	☐☐	☐☐☐
Papa	☐☐	☐☐☐
Bébé	☐☐	☐☐☐
Garçon	☐☐	☐☐☐
Grand-maman	☐☐	☐☐☐
Cousine	☐☐	☐☐☐
Tante	☐☐	☐☐☐

4- LES VETEMENTS:

Manteau	☐☐	☐☐☐
Chapeau	☐☐	☐☐☐
Chandail	☐☐	☐☐☐
Soulier	☐☐	☐☐☐
Bas	☐☐	☐☐☐
Bottes	☐☐	☐☐☐
Pantalon	☐☐	☐☐☐
Propre	☐☐	☐☐☐
Sale	☐☐	☐☐☐
Lacet	☐☐	☐☐☐
Foulard	☐☐	☐☐☐
Pyjama	☐☐	☐☐☐
Robe	☐☐	☐☐☐
Culotte	☐☐	☐☐☐
Tuque	☐☐	☐☐☐
Bouton	☐☐	☐☐☐
Jupe	☐☐	☐☐☐
Poche	☐☐	☐☐☐
Sacoche	☐☐	☐☐☐
Pantouffle	☐☐	☐☐☐

5- LES ANIMAUX:	1979-80	1980-81
Chat		
Lapin		
Cheval		
Renard		
Eléphant		
Cochon		
Ours		
Chien		
Poisson		
Mouton		
Poule		
Vache		
Souris		
Oiseau		

6- LA NOURRITURE:		
Gâteau		
Jello		
Orange		
Pain		
Carotte		
Oeuf		
Poulet		
Soupe		
Spaghetti		
Hamburger		
Lait		
Eau		
Jus d'orange		
Jus de tomate		
Verre		
Assiette		

6- LA NOURRITURE: (suite)	1979-80	1980-81
Fourchette		
Biscuit		
Pomme		
Banane		
Patate		
Sandwich		
Beurre		
F omage		
Jambon		
Ketchup		
Hot-dog		
Lait au chocolat		
Jus de pomme		
Jus de raisin		
Tasse		
Bouteille		
Couteau		
Cuillère		

7- LES JOUETS:		
Balle		
Auto		
Crayon		
Bateau		
Dessin		
Poupée		
Ballon		
Téléphone		
Montre		
Peinture		

8- LES ACTIONS ET CONSIGNES:

	1979-80	1980-81
Manger		
Brise		
Court		
Monte		
Met		
Tombe		
Nage		
Pousse		
Ote		
Regarde		
Ouvre		
Se promène		
Va t'habiller		
Frappe		
Debout		
Brosse		
Nettoie		
Viens ici		
Va te laver les mains		
Assies-toi sur une chaise		
Roule		
Lance		
Se baigner		
Donne		
Montre		
Vole		
Se cache		
Ca fume		
C'est froid		
Il fait soleil		

8- LES ACTIONS ET CONSIGNES: (suite)	1979-80	1980-81
Boire	☐☐	☐☐☐
Marche	☐☐	☐☐☐
Saute	☐☐	☐☐☐
Descend	☐☐	☐☐☐
Dort	☐☐	☐☐☐
Ramasse	☐☐	☐☐☐
Tire	☐☐	☐☐☐
Enlève	☐☐	☐☐☐
Va chercher	☐☐	☐☐☐
Ferme	☐☐	☐☐☐
Va jeter	☐☐	☐☐☐
Assis	☐☐	☐☐☐
On se donne la main	☐☐	☐☐☐
Essuie	☐☐	☐☐☐
Peigner	☐☐	☐☐☐
Lave-toi les mains	☐☐	☐☐☐
Assies-toi par terre	☐☐	☐☐☐
Assies-toi sur le tapis	☐☐	☐☐☐
Attrape	☐☐	☐☐☐
Frappe	☐☐	☐☐☐
Lave	☐☐	☐☐☐
Coupe	☐☐	☐☐☐
Sent	☐☐	☐☐☐
Pêche	☐☐	☐☐☐
Ca brûle	☐☐	☐☐☐
C'est chaud	☐☐	☐☐☐
Il fait chaud	☐☐	☐☐☐
Il vente	☐☐	☐☐☐

9- LA MAISON ET SES OBJETS, LA TOILETTE ET LE COUCHER:

	1979-80	1980-81
Maison		
Clé		
Fenêtre		
Poubelle		
Salle de bain		
Bain		
Serviette		
Lavabo		
Savon		
Peigne		
Chaise		
Télévision		
Lampe		
Armoire		
Mur		
Poêle		
Cuisine		
Stéréo		
Porte		
Lumière		
Téléphone		
Escalier		
Chambre		
Toilette		
Miroir		
Eau		
Papier		
Lit		
Table		
Bureau		
Fauteuil		
Tapis		
Plancher		
Salon		
Frigidaire		
Tourne-disque		

10- LA CLASSE ET SES OBJETS, LA PISCINE, LE GYMNASE, L'ECOLE:

	1979-80	1980-81
Chaise		
Tapis		
Etagère		
Crayon		
Gomme à effacer		
Ciseau		
Craie		
Banc		
Lavabo		
Evier		
Lumière		
Papier		
Revue		
Poupée		
Toutou		
Sac d'école		
Table		
Bahut		
Plume		
Colle		
Poubelle		
Bâton		
Brosse		
Lit		
Eau		
Armoire		
Casse-tête		
Catalogue		
Plasticine		
Bébé		
Livre		

11- LES COULEURS:	1979-80	1980-81
Rouge		
Jaune		
Blanc		
Bleu		
Vert		
Noir		

12- LES GRANDEURS ET NOTIONS PSYCHO-MOTRICES:		
Gros		
Sur		
Chaud		
Petit		
Dessous		
Froid		
Rond		
En haut		
Dedans		
Sec		
En bas		
Dehors		
Mouillé		
Carré		

13- NOEL:		
Père Noël		
Cadeau		
Lumière		
Tuque		
Sapin		
Bas		
Boule		
Bottes		
Cheminée		
Etoile		

14- LA SECURITE, LE FEU:	1979-80	1980-81
Chandelle		
Allumette		
Feu		
Cigarette		
Fumée		
Pompier		
Pipe		

15- LA CAMPAGNE:		
Montagne		
Oiseau		
Feu		
Tracteur		
Sable		
Brise		
Papillon		
Soleil		
Clôture		
Bois		
Gazon		
Feuille		
Fleur		
Pont		
Tente		
Herbe		
Arbre		
Eau		
Chemin		
Pique-nique		
Roche		

NOM DE L'ENFANT: _____ /73

ASPECT SOCIO-AFFECTIF

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

COMPORTEMENTS OBSERVABLES:	1979-80	1980-81
- L'enfant accepte la présence des autres enfants travaillant auprès de lui.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant jouera à côté d'autres enfants. (30 mois)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant jouera avec les autres enfants. (3½ ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant connaîtra et utilisera le nom de ses amis pour les interpeler.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant collaborera à un travail d'équipe ou à un jeu coopératif. (4 ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exprimera ses besoins de façon acceptable sans agressivité marquée ou inhibition majeure.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exécutera un travail sans avoir la présence et l'attention constante de l'adulte.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant réalisera certaines responsabilités à son niveau. (? 4 ans - commissions)	☐☐	☐☐☐

	1979-80	1980-81
- L'enfant acceptera une interdiction et les limites indiquées. (4 ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exprimera ses besoins et désirs à l'adulte.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera la présence d'un adulte nouveau dans la classe.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant choisira une activité de lui-même lors de période de jeux.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant se proposera pour exécuter certaines responsabilités à son niveau.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant obéira aux consignes disciplinaires du professeur. (garder silence en temps, rester à sa place)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant respectera le bien d'autrui, ne brisera pas ou ne tentera pas de se l'approprier.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera une réprimande (ne sera pas désorganisé).	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera un échec. (déception non-désorganisante)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera un succès. (joie non-désorganisante)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant respectera ses compagnons. (absence de violence)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant sera davantage accepté du groupe.	☐☐	☐☐☐

BIBLIOGRAPHIE

BUSQUET, D., MOTHIER, C. (1978). L'enfant sourd. Développement psychologique et rééducation. Orthophonie 7. Les cahiers Baillières. Ed. J. B. Baillières. 264 pages.

COLIN, D. (1978). Psychologie de l'enfant sourd. Masson. 95 pages.

DOYON - RICHARD, L. (1977). Préparer votre enfant à l'école. Editions de l'Homme. Montréal. 155 pages.

FOURNIER - SAUVAGEAU, G. (1974). Conditions à l'intégration totale ou partielle des demi-entendants. L'enfant exceptionnel, 10, 23-25.

MONGEAU, J. C. (1973). L'intégration scolaire et sociale de l'enfant inadapté. Application à l'enfant sourd. L'enfant exceptionnel, 2, 22-131.